

Avis de constitution

SOCIETE « FATO AGROVISION »

Siège ABIDJAN COCODY NON LOIN DE L'AMBASSADE  
DE CHINE A M'BADON, Lot 263, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FATO AGROVISION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Production, Transport, Commercialisation de Produits Agro-pastoraux et de rentes.

- Diverses Prestations de services liées à l'activité agricole

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY NON LOIN DE L'AMBASSADE DE CHINE A M'BADON, Lot 263, Ilot 31

Dirigeant(s) M FATO KOUAME INOCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06558 du 01/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39756/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

